



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de M. Thierry BRUNO, Maire.

Délibération :

D_2026_04_42

Date de convocation du conseil : 3 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : M. BRUNO Thierry, M. HERBRETEAU Bernard, Mme GUERIN Sylvie, M. MICHELET Christophe, Mme LUCAS Isabelle, ELUERD Roland, Mme HERAUD Murielle, M. TERRACHER Philippe, Mme BOCQUIER Priscilla, GUERIN Jean Didier, Mme MILLET Catherine, Mme BROUANT Laurence, Mme OLLIVIER Bernadette, Mme BURGAUD Natacha, M. FAGON Yannick, Mme PEREZ Anne, M. CLEMENT Christophe, M. PERRONAUD Ludovic, Mme COUTURIER Christelle, M. PHILIPPOTEAU Lucas, M. BOLVIN Jean-Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. LABBÉ Hervé, M. DESBROSSE Jérôme, Mme BETHUNE Christelle.

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de votants : 27

Objet : Affectation du résultat 2025 sur le Budget communal 2026

Absents excusés :

Mme CHARRANNAT Corinne a donné pouvoir à M. Hervé LABBÉ.

Secrétaire de séance : Mme BOCQUIER Priscilla

Madame Sylvie GUERIN, adjointe en charge des finances, rappelle les résultats du Compte Financier Unique 2025 du Budget Général :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	4 096 531,64 €	1 982 205,98 €	6 078 737,62 €
	Recettes réalisées	1 390 776,74 €	2 042 175,53 €	3 432 952,27 €
	Restes à réaliser	1 225 653,86 €	0,00 €	1 225 653,86 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	4 752 529,91 €	2 475 555,51 €	7 228 085,42 €
	Dépenses réalisées	2 641 280,08 €	1 653 684,46 €	4 294 964,54 €
	Restes à réaliser	1 300 851,76 €	0,00 €	1 300 851,76 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-1 250 503,34 €	388 491,07 €	-862 012,27 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	655 998,27 €	493 349,53 €	1 149 347,80 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-594 505,07 €	881 840,60 €	287 335,53 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-75 197,90 €	0,00 €	-75 197,90 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-669 702,97 €	881 840,60 €	212 137,63 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du Budget Principal,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Constatant que le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 881 840,60 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

002	Recettes de fonctionnement	212 137,63 €
1068	Recettes d'investissement	669 702,97 €

En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 08/04/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 09/04/2026

Le Maire,
Thierry BRUNO

